

MODALITÉS COMPLETES DE L'OFFRE

Philips Moniteurs 27" et plus - Jusqu'à 50€ remboursés

1. Présentation de l'offre :

L'offre « **Jusqu'à 50€ remboursés** » (ci-après l'Offre) est organisée par la société MMD Monitors & Displays NL BV Prins Bernhardplein 200 / sixth floor 1097JB Amsterdam, Pays-Bas, (ci-après l'Organisateur).

Elle est valable **du 8 janvier au 15 février 2020**, pour tout achat d'un **moniteur Philips 27 pouces éligible** (produit neuf uniquement) dans un point de vente ou site internet (hors marketplaces) immatriculé en France Métropolitaine (Corse incluse).

Le remboursement partiel différé sera effectué sous la forme d'un virement bancaire uniquement, dont le montant sera calculé comme suit :

15€ remboursés : 278E8QJAB/00, 272V8A/00, 276E9QJAB/00, 276E9QDSB/00, 273V7QDSB/00, 273V7QDAB/00, 272E1CA/00, 271E1SCA/00, 271E1CA/00

30€ remboursés : 328E9QJAB/00, 328E9FJAB/00, 328E1CA/00, 325E1C/00, 322E1C/00, 278E1A/00, 276E8VJSB/00, 276E8FJAB/00, 275E1S/00

50€ remboursés : 436M6VBPAB/00, 326M6VJRM/00, 276C8/00

2. Conditions d'éligibilité à l'offre :

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine (Corse incluse) (ci-après le Client). L'offre est limitée à une seule demande de remboursement par personne (même nom et prénom et/ou adresse et/ou RIB).

3. Comment participer :

Pour participer à l'Offre et obtenir votre remboursement :

- 1- Achetez **entre le 8 janvier et le 15 février 2020** un moniteur Philips neuf parmi les références éligibles, dans un point de vente ou sur un site internet (hors marketplace) immatriculé en France Métropolitaine.
- 2- Rendez-vous obligatoirement avant le **29 février 2020** sur le site : www.offre-philips-moniteurs.fr muni :
 - a. **D'un scan de votre facture originale** mentionnant la date d'achat, l'enseigne et la référence de votre produit Philips. Attention les bons de commande et devis ne seront pas acceptés.
 - b. **D'un scan du code-barres découpé** sur l'emballage de votre produit Philips.
 - c. **De votre RIB** où apparaissent les codes IBAN et BIC.
- 3- Procédez à votre inscription en ligne en fournissant l'ensemble des informations demandées (coordonnées postales, email et coordonnées bancaires) et en téléchargeant le scan de votre facture et de votre code-barres découpé.

4. Obtention de votre remboursement :

Si votre demande est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire uniquement, sous **3 à 4 semaines**. Toute autre forme de remboursement est exclue.

5. Mentions complémentaires importantes :

Toutes demandes incomplètes ou effectuées hors délai ne seront pas honorées et feront l'objet d'un email indiquant les raisons du non-remboursement. L'Organisateur refusera toute demande s'il apparaissait des fraudes, falsifications de documents ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture ou tout autre document pouvant servir à prouver la véracité des éléments déclarés sur le site. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement du Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre. Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site de l'offre. Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

Pour toutes questions, contestations et compléments d'information sur cette opération, vous pouvez contacter le service consommateur à : service.consommateur@take-off.fr avant le **31/03/2020** en précisant le numéro de l'offre (**2171**) dans l'objet de votre mail, l'opération sera définitivement clôturée après cette date.

6. Données personnelles :

Les informations nominatives recueillies dans le cadre de l'opération sont traitées conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018. Vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en adressant un courrier à TAKE OFF Service DPO – CS 50454 – 13096 Aix en Provence cedex 2 ou un e-mail à dpo@take-off.fr. Ces informations sont uniquement réservées à l'usage de la Société Organisatrice et pourront être utilisées à des fins statistiques, pour vous informer de l'actualité de nos marques ou pour vous proposer de participer à des jeux concours si vous avez accepté ce point au moment de votre inscription à l'offre.